



**Séance du Groupe de coordination
Mercredi 20 mai 2015 de 17h00 à 19h00
Salle PM 234
PV adopté**

Coprésidence :

Paola Marchesini (PM), Isabelle Mili (IM)

Membres présents :

Walter Loosli (WL), Pascal Cirliani (PC), Céline Mérad Malinverni (CMM), Marie Besse (MB), Serge Erard (SE), Juan Rigoli (JR), Carole Veuthey (CV), Laurent Vité (LV), François Bertagna (FB), Raphaël Fornallaz (RF), Jean-Paul Derouette (JPD)

Membres excusés :

Anne Sgard (SG), Dominique Bruxelles (DB), Greta Pelgrims (GP), Renato Bortolotti (RB)

Prise du PV Laurence Hofmann

Ordre du jour

1. Adoption de l'OJ
2. Adoption du projet de PV du 18 mars 2015
3. Point de situation des différentes filières et commissions :
 - FEP
 - Point de situation du « Groupe de travail » FEP
 - Retour sur le Mandat de la commission stages et emploi FEP
 - Point de situation sur la reconnaissance FEP par la CDIP
 - FORENSEC
 - Point de situation du « Groupe de travail » FORENSEC
 - Nouveau mandat pour le Groupe de travail FORENSEC
 - Etat de la rentrée Forensec 2015-2016 – Situation des admissions et des entretiens
 - Retour sur le protocole de collaboration avec les écoles privées
 - Retour sur la reconnaissance Forensec par la CDIP – Demande de prolongation
 - Retour sur le mandat de la Cour des comptes – Etat des différentes demandes formulées
 - MESP
 - Point de situation sur le dossier de demande de reconnaissance MESP
4. Divers

1. Adoption de l'OJ

L'OJ est approuvé.

2. Adoption du projet de PV du 18 mars 2015

Les modifications souhaitées doivent être transmises à Laurence Hofmann afin qu'un projet de PV remanié puisse être à nouveau soumis lors de la prochaine séance.

3. Point de situation des différentes filières et commissions

▪ **FEP**

• Point de situation du « Groupe de travail » FEP

Carole Veuthey fait un point de situation. Elle précise qu'Olivier Maulini est le représentant au sein de ce groupe de travail.

Le mandat de la Conseillère d'Etat, daté du 23 février 2015, et qui mentionne les différents axes déclinés, a été reçu. D'après les éléments résultant des débats lors des commissions, il s'avère qu'à la tête du Département aucune volonté politique ne s'affirme dans le sens de la motion.

Mandat

Groupe de travail DIP / IUFE Enseignement primaire

Considérant

- que la commission de l'enseignement supérieur (CES) du Grand Conseil a, dans sa séance du 11 décembre 2014, achevé ses travaux en lien avec la motion M2194 "demandant que l'IUFE réduise d'une année son cursus en vue du titre d'enseignant primaire pour les étudiants formés à l'Université de Genève (formation des instituteurs en 3 ans)" et la pétition P1900 "contre la suppression d'une année d'études dans la formation des futur-e-s enseignant-e-s à l'Université de Genève";
- que les commissaires se sont prononcés en faveur de l'adoption de la motion M2194 et que la pétition P1900 a été déposée sur le bureau du Grand Conseil;
- qu'au vu de la majorité qui s'est dégagée au sein de la CES en faveur de la M2194 et dans l'attente des rapports de majorité et de minorité, l'issue du débat à venir en session plénière du Grand Conseil peut d'ores et déjà être présagée.

Objectifs du mandat

La Conseillère d'Etat en charge du DIP mandate un groupe de travail pour élaborer un rapport destiné, à terme, à répondre à la motion susmentionnée.

Le groupe de travail analysera les trois scénarii suivants :

1. mise en œuvre de la motion M2194 (formation en 3 ans)
2. maintien de la formation sur une durée de 4 ans (bachelor + certificat complémentaire)
3. passage à une formation 3+1, voire 3+1+1, soit à un cursus de base sur une durée de 3 ans avec la possibilité d'une spécialisation sur une 4^{ème} année, voire sur une 5^{ème} année.

Une analyse approfondie sera menée pour les trois scénarii en termes de :

- risques inhérents
- avantages
- impacts et modalités de mise en œuvre, notamment en termes d'orientation des plans d'étude, de parcours des étudiants et d'emploi.

Pour chacun des trois scénarii, une attention particulière sera portée en termes d'orientation des travaux sur :

- la motion M2194, qui demande un renforcement de la formation pratique dans le cursus de formation pour les maîtres du primaire;
- l'école inclusive : soutien aux élèves à besoins particuliers, accès à l'école pour tous les élèves, différenciation des enseignements. Même si ce point n'a pas fait l'objet formel de la motion il a, sur l'orientation des débats des commissaires, longuement occupé les échanges, notamment concernant les risques potentiels inhérents à une baisse substantielle en termes de formation théorique et en termes d'insuffisance de pratique en la matière;
- la formation en langues secondes (anglais et allemand) du point de vue linguistique et didactique. L'orientation de ce point d'attention est le même que pour le point d'attention précédent;
- le rapprochement, voire une éventuelle fusion avec la formation MESP concernant le tronc commun des trois premières années;
- la possibilité de terminer la formation initiale par un titre de niveau MASTER en emploi ou en formation à plein temps;
- l'impact de ces modifications en matière de formations destinées aux maîtres généralistes de l'enseignement primaire vs aux maîtres généralistes de l'enseignement spécialisé.

Composition du groupe

- Présidente : Mme Paola Marchesini, directrice générale adjointe de l'enseignement obligatoire.
- 1 représentante des RH de l'enseignement primaire, présidente remplaçante : Mme Céline Merad-Malinverni,
- 1 représentant du rectorat de l'Université de Genève : M. Yves Flückiger
- 1 représentant de l'IUFE, FEP : M. Olivier Maulini
- 1 représentante de l'IUFE, MESP : Mme la Pr. Greta Pelgrims
- 1 représentant de la Fédération des enseignants genevois (FEG) : M. Laurent Vité, remplaçant à désigner
- 1 représentant de l'Association des étudiants de la FEP : M. Michaël Schmutz
- 1 représentant de la direction de l'Office médico-pédagogique : M. Renato Bortolotti
- 1 juriste-conseil membre de la direction des affaires juridiques du DIP : Mme Giselle Toledo

Échéancier

Reddition du rapport à la Conseillère d'Etat pour le 30 octobre 2015, pour qu'il puisse être transmis au Grand Conseil, en réponse à la motion M2194 et dans le respect du délai de 6 mois attribué au Conseil d'Etat dans ce contexte.

Le groupe est libre de son organisation mais, au vu des travaux à mener, une rencontre hebdomadaire sur les semaines scolaires, pour un total d'une quarantaine d'heures de travail sur 20 séances environ semble à ce jour raisonnable au vu des enjeux identifiés dans le présent mandat.

Toutefois, en pratique, l'articulation stage et formation en 1^{er} année semble trop théorique. L'IUFE a donc proposé une nouvelle formule offrant des parcours de formation inédits.

Le prochain enjeu est d'adapter ce dispositif pour parvenir à un système amélioré et adéquat sur 4 ans. En effet, si par la suite la durée de formation est réduite à 3 ans, il faut pouvoir envisager ce qui est réalisable tant au niveau du parcours de formation, que du budget, etc...

Les discussions dans ce groupe de travail s'effectuent dans un climat serein et très agréable.

Les aménagements potentiels de la formation sur 4 ans se font sur la base d'un plan d'études conservé, préservant les principes essentiels, tout en renforçant les aspects pratiques et en s'interrogeant sur les conséquences potentiellement engendrées.

Les Coordinateurs de la formation et les responsables des différents modules) participent à ce Groupe de travail interne (à ne pas confondre avec le Groupe de travail qui agit sur mandat de la Conseillère d'Etat). Greta Pelgrims, responsable de l'enseignement spécialisé, est également présente.

Ainsi, les liens, les passerelles et les distances entre la FEP et la MESP sont approchés, discutés et analysés.. Le Groupe de travail avance bien.

- Retour sur le Mandat de la commission stages et emploi FEP

Composition de cette commission partenariale qui réunit des représentants de chacune des instances ou groupes suivants :

- la DGEO (Direction générale de l'enseignement obligatoire) ;
- l'IUFE-FEP (Institut universitaire de formation des enseignants, coordination de la formation en enseignement primaire) ;
- le domaine « Intégration et développement professionnel » (stages en responsabilités du CCEP)
- les directions d'établissement
- les FT (formateurs et formatrices de terrain)
- la SPG (Société pédagogique genevoise).

Un membre de l'ADEFEP peut participer au titre d'invité permanent. Selon les objets traités en commission, le-la responsable de l'organisation des stages en enseignement spécialisé et un représentant de l'OMP (Office médico-pédagogique) peuvent participer en tant que membres invités.

Une question se pose sur les modalités de recrutement des FT.

Une décision sur ce point est entérinée à l'unanimité à savoir qu'un FT doit représenter la fonction. Sa pratique et ses compétences en qualité d'enseignant doivent être avérées.

La commission stage et emploi FEP se composera donc de 2 représentants enseignants FT, dont un membre de la SPG, désigné par la SPG et bien entendu au bénéfice d'une expérience de FT.

- Point de situation sur la reconnaissance FEP par la CDIP

Une lettre de la CDIP a été reçue par Mme Anne Emery-Torracinta, confirmant la reconnaissance des enseignements, avec, à la suite, les conditions devant encore être remplies : en particulier pour l'admission..

La procédure d'admission est conservée telle qu'appliquée actuellement.

Toutefois, il y a conflit potentiel entre les conditions d'immatriculation et les conditions minimales exprimées par la CDIP. En effet, les conditions d'immatriculation doivent être compatibles avec les modalités d'admission en FEP qui sont → maturité gymnasiale ou maturité assortie d'une passerelle DUBS

Un problème de temps se pose. L'échéance finale est fixée au 30.10.2015 pour envoyer toutes les conditions à remplir fixées par la CDIP. Dès lors, il est impératif de soumettre ces conditions lors de la séance de l'assemblée du jeudi 25 juin 2015, afin que par la suite le Rectorat puisse les valider en juillet 2015.

Les associations professionnelles (FAMCO-UCESG) déplorent la mise en place d'une maturité spécialisée dans un secret total, alors qu'en séance de la Commission Emploi Stage le représentant des ECG, Monsieur Bertrand de Weck, directeur de l'ECG Ella Maillart, à présent remplacé par

Madame Francine Novel, n'a jamais fourni aucune information sur ce projet. Ils ne remettent pas en cause le bien-fondé de la démarche mais le procédé utilisé, à savoir une opacité regrettable dans le fonctionnement.

La SPG regrette également ce manque total d'information.

Madame Marchesini reconnaît que le laps de temps imparti pour ce faire n'a malheureusement pas permis d'assurer une communication efficace sur la mise en place de cette maturité spécialisée.

Les informations qui vont suivre sont ajoutées hors séance.

La maturité spécialisée (MS) est un titre délivré par l'Ecole de culture générale (ECG), reconnu au niveau national. Le certificat de MS donne accès aux filières correspondantes des Hautes écoles spécialisées de Suisse. A Genève, la MS existe dans les domaines des arts visuels, de la communication-information, de la musique, (bientôt) de la pédagogie, de la santé et du travail social. Elle est organisée par les trois écoles de culture générale, Henry-Dunant, Ella-Maillart et Jean-Piaget.

La formation MS dure un an. Elle est destinée aux élèves qui ont obtenu le certificat de l'ECG dans l'option visée. Elle est composée de stages professionnels, de cours théoriques et d'ateliers pratiques ; elle est complétée par la réalisation du travail de maturité spécialisée en lien avec la pratique professionnelle du domaine concerné.

INFORMATIONS PRATIQUES

Coordination des maturités spécialisées : sabine.kaufmann@edu.ge.ch

ECG Henry-Dunant

Avenue Edmond-Vaucher 20
1203 Genève
Tél. +41 (0) 22 388 59 00
Fax +41 (0) 22 388 59 80

Contact:

info-ecg-dunant@etat.ge.ch

Site:

<http://icp.ge.ch/po/henry-dunant/>

ECG Ella-Maillart

Route de Base 22
1228 Plan-les-Ouates
Tél. +41 (0) 22 546 29 70
Fax +41 (0) 22 388 78 99

Contact:

info-ecg-maillart@etat.ge.ch

Site:

<http://icp.ge.ch/po/ella-maillart/>

ECG Jean-Piaget

Chemin Grange-Falquet 17
1224 Chêne-Bougeries
Tél. +41 (0) 22 388 78 00
Fax +41 (0) 22 388 78 79

Contact:

info-ecg-piaget@etat.ge.ch

Site:

<http://icp.ge.ch/po/jean-piaget>

Doyen responsable:

yves.steinmann@edu.ge.ch

Doyennes responsables:

isabelle.godot@edu.ge.ch

sara.abidi@edu.ge.ch

Doyen-ne responsables:

sabine.kaufmann@edu.ge.ch

bernhard.schaetti@edu.ge.ch

SUR LE WEB

Site Maturités spécialisées (en ligne dès fin février 2015) : <https://edu.ge.ch/site/maturite-specialisee-ecg/>

Enseignement secondaire II : www.ge.ch/po

Brochures éditées par le DIP, disponibles sur Internet : www.ge.ch/formation_generale/documents.asp

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue : www.geneve.ch/ofpc

Le portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle : www.orientation.ch

OSP arts	Maturité spécialisée arts visuels	Maturité spécialisée musique	
OSP communication - information	Maturité spécialisée communication - information		
	information documentaire	informatique de gestion	tourisme
OSP santé	Maturité spécialisée santé		
OSP socio-éducative	Maturité spécialisée travail social		
	Maturité spécialisée orientation pédagogie		

Les différentes conditions d'admission pour les maturités spécialisées

Conditions d'admission en année MSAV :

- l'obtention du certificat de culture générale dans l'option spécifique préprofessionnelle (OSP) arts visuels ;
- une moyenne des disciplines de l'OSP arts visuels ≥ 4.0 ;
- la réussite du concours d'entrée en passerelle Art & Design au Centre de formation professionnelle arts appliqués (CFPAA) dans l'une des cinq filières de préspecialisation (architecture d'intérieur, arts visuels, communication visuelle, design mode et design bijou). Le concours se déroule sur la base d'un dossier de travaux personnels, d'un dossier thématique, d'un questionnaire et d'un entretien.

Conditions d'admission en année MSMU :

- l'obtention du certificat de culture générale en OSP arts musique ;
- une moyenne des disciplines de l'OSP arts musique ≥ 4.0 ;
- la réussite de l'épreuve d'admission, qui comporte une audition, un entretien et un test d'orientation de solfège.

Conditions d'admission en année MSCI :

- l'obtention du certificat de culture générale en OSP communication-information ;
- une moyenne des disciplines de l'OSP communication-information ≥ 4.0 ;
- l'obtention d'un certificat de niveau B1, selon le Cadre Européen Commun de Référence dans au moins une langue étrangère ;

Conditions spécifiques :

- la signature de contrats de 40 semaines de stages dans un service d'information documentaire ;
- la signature de contrats de 24 semaines de stages dans une entreprise du domaine du tourisme ou de l'événementiel.

Conditions d'admission en année MSTS :

- l'obtention du certificat de culture générale en OSP socio-éducative ;
- une moyenne des disciplines de l'OSP socio-éducative ≥ 4.0 ;
- la validation de 8 semaines de stages pratiques préalables dans le domaine social au sens large et du rapport sur ces stages ;
- la signature d'un contrat de stage de 20 semaines au moins dans une institution sociale.

Conditions d'admission en année MSSA :

- l'obtention du certificat de culture générale en OSP santé ;
- une moyenne des disciplines de l'OSP santé ≥ 4.0 ;
- la validation de 6 semaines de stages pratiques préalables, à plein temps, dans le domaine santé-social (dont 4 semaines dans les soins à la personne) et du rapport sur ces stages.

Conditions d'admission en année MSOP :

- l'obtention du certificat de culture générale en OSP socio-éducative ;
- une moyenne ≥ 4.0 dans chacune des disciplines suivantes :
 - allemand LE
 - anglais LE
 - français
 - mathématiques
 - travail de certificat
- la validation d'un séjour linguistique dans un pays germanophone d'une durée d'au moins 6 semaines consécutives

Point FEP, reconnaissance CDIP : Isabelle Mili fait état du message que lui a adressé Monsieur Dominik Allenspach (CDIP) le 13 mai 2015, à savoir :

« Madame,

C'est en tant que secrétaire de la commission de reconnaissance degrés préscolaire et primaire et à la demande de M. Hans-Rudolf Schärer, président de la commission de reconnaissance, que je réponds à votre question. Après avoir examiné votre proposition de modification du règlement d'études du baccalauréat universitaire en sciences de l'éducation, je suis en mesure de vous dire qu'en ce qui concerne les conditions d'admission elle satisfait aux exigences fixées dans le règlement de reconnaissance. Sous réserve de la décision du Comité de la CDIP, la condition 6.2 «Conditions d'admission» figurant dans le rapport complémentaire de la commission de reconnaissance du 28 mai 2014 peut donc être considérée comme remplie.

Carole Veuthey informe d'une autre condition de la CDIP : avoir 30 ans, ne pas être porteur d'une maturité gymnasiale, mais au bénéfice de 3 ans d'expérience afin de pouvoir entrer dans la formation à l'enseignement primaire.

▪ FORENSEC

• Point de situation du « Groupe de travail » FORENSEC

L'objectif du mandat est de remplir les conditions CDIP, socle incontournable. Entre 110 et 180 étudiants (suivant qu'on considère ceux qui ont fait acte de candidature en 2015 ou ceux qui sont porteurs d'un CCDIDA en général) sont en attente de pouvoir terminer leurs études.

- Des étudiants CCDIDA de l'année académique 2014-15 n'obtiendront peut-être pas de stage et ne pourront peut-être pas poursuivre leurs études l'année prochaine, quand bien même ils ont reçu une garantie à ce sujet.

La tension est importante car des solutions sont impérativement à trouver et ce, en tenant compte des faits nouveaux et des variations de contextes.

Le stage en responsabilité demeure-t-il un principe de base pour la formation ?

La CDIP invoque l'excès de stages « en responsabilité » et met comme condition à la reconnaissance de la Forensec le taux plus important de stages « en accompagnement »:Ce qui compte, pour la CDIP, c'est que le stage soit un véritable outil de formation.

Paola Marchesini rappelle que d'autres éléments ont aussi été traités en séance du Groupe de travail :

- Le double statut
- La formation sur 2 disciplines
- Le lien avec l'emploi

Les associations professionnelles plaident pour le maintien du stage en responsabilité. C'est une formule qui permet à l'étudiant d'être en situation comme un enseignant et c'est cela qui est formateur.

L'IUFE va faire une proposition afin de résoudre la question des stages avec plus de stages en accompagnement et moins en responsabilité.

Isabelle Mili souhaite que des indications soient fournies à la CDIP sur l'avenir, sur l'évolution potentielle de la Forensec – comme la CDIP le demande expressément.

• Etat de la rentrée Forensec 2015-2016 – Situation des admissions et des entretiens

Fin de la procédure des entretiens. Actuellement, le processus est entré dans la phase d'analyse des dossiers avec :

- Attribution des points
- Analyse des dossiers sur le plan académique ainsi que sur le plan de la formation professionnelle.

Quelques chiffres sont présentés :

a. Nombre d'étudiants formés en MASE

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Total
Allemand	19	18	15	12	10	74
Anglais	22	16	12	13	23	86
Arts visuels	14	8	3	7	1	33
Biologie	33	2	7	1	8	51
Chimie	3	3	3	3	0	12
Ed. Physique	11	13	14	9	8	55
Espagnol	1	0	0	0	0	1
Français	38	44	23	34	36	175
Géographie	18	14	9	6	6	53
Histoire	14	10	9	6	5	44
HA	0	0	1	0	0	1
Informatique	2	2	1	1	5	11
Italien	5	4	0	3	0	12
Latin	3	2	1	1	1	8
Mathématiques	23	21	19	28	20	111
Musique	5	10	3	2	0	20
Philosophie	4	3	0	1	1	10
Physique	7	14	6	17	12	56
	222	184	126	170	136	839

b. Nombre d'étudiants formés en CSD2

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Total
Allemand	1	2	2	0	0	5
Anglais	2	0	7	4	4	17
Arts visuels						
Biologie	3	4	2	4	3	16
Chimie	1	3	0	0	0	4
Ed. Physique	0	0	1	0	0	1
Espagnol	2	3	1	1	1	8
Français	0	5	2	4	3	14
Géographie	0	4	1	5	4	14
Histoire	11	20	14	9	8	62
HA	0	0	2	2	2	6
Informatique	1	2	1	2	0	6
Italien	2	1	2	2	1	8
Latin	1	0	1	1	1	4
Mathématiques	1	9	9	7	7	33
Musique						
Philosophie	4	3	0	0	1	8
Physique	1	3	2	1	3	10
	30	59	47	42	38	216

Les fluctuations ont un impact sur les FT mais également sur le budget de l'Institut.

Pascal Cirlini informe que ce sont 2500 personnes qui ont été formées en secondaire I et environ 1800 en secondaire II depuis la création de l'IUFE.

Toutefois, passablement de personnes ne sont pas concernées par la formation à l'IUFE (enseignement professionnel).

c. Etat des inscriptions MASE – Date d'obtention du CCDIDA

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	En cours	inscriptions MASE 2015	Projection inscription 2014
Allemand					1	1	13	15	14
Anglais							14	14	15
Arts visuels		1	2	5		1		9	20
Biologie		2	5	6	9	1		23	33
Chimie		1		6	1			8	12
Ed. Physique				3	5	13		21	46
Espagnol	1							1	1
Français					11	3	20	34	33
Géographie				3	3			6	11
Histoire			3	5	11			19	27
HA			3					3	2
Italien	1							1	3
Latin						1		1	1
Mathématiques					2		15	17	19
Musique				1				1	12
Philosophie	1			1				2	2
Physique					2	1	5	8	12
	2	5	13	30	45	21	67	183	264

A la question « Faut-il privilégier les CDS2 ou les places de stage ? », il est répondu :

- ☞ Les personnes déjà en emploi et souhaitant se former dans une seconde discipline sont prioritaires

Walter Loosli présente les projections faites en septembre 2014 :

Projection candidats MASE - rentrée 2015-2016							
Discipline	Inscriptions MASE sept 2014	Échecs MASE oct 2014	CCSDA MASE en 2014-2015	Candidats MASE sept 2015	CCSDA en 2015 2015	Places vacantes Candidats à MASE sept 2015	
Allemand	11	11	10	1	13	0	14
Anglais	23	23	23	0	15	0	15
Arts visuels	11	11	1	10	0	10	20
Biologie	41	41	8	33	0	0	33
Chimie	12	12	0	12	0	0	12
Economie	1	1	0	1	0	0	1
Ed. physique	19	19	8	11	4	31	46
Espagnol	1	1	0	1	0	0	1
Français	48	47	36	11	22	0	33
Géographie	17	17	6	11	0	0	11
Histoire	34	32	5	27	0	0	27
Histoire de l'art	2	2	0	2	0	0	2
Informatique	5	5	5	0	0	0	0
Italien	3	3	0	3	0	0	3
Latin	2	2	1	1	0	0	1
Mathématiques	25	24	20	4	15	0	19
Musique	7	7	0	7	0	5	12
Philosophie	3	3	1	2	0	0	2
Physique	18	18	12	6	6	0	12
Totaux	283	279	136	143	75	46	264

Les projections portaient sur 264 candidats. Au terme, seules 183 inscriptions ont été finalisées, soit une différence de 81 personnes dont un bon quart ont opté pour une poursuite ailleurs, à la hep Vaud ou au CERF à Fribourg (mais il y aura sans doute peu de candidats acceptés).

d. Inscription pour un CSD2

Inscription pour un CSD2			
Anglais	4	HA	2
Biologie	3	Italien	1
Droit	1	Latin	1
Espagnol	1	Mathématiques	7
Français	3	Philosophie	1
Géographie	4	Physique	3
Histoire	8	Psychologie	1

Walter Loosli rappelle les conditions pour pouvoir prétendre à une inscription en formation CSD2 :

- ☞ Avoir obtenu la MASE
- ☞ Avoir 6 heures d'enseignement dans la discipline
- ☞ Détenir les crédits nécessaires dans la discipline

Questions :

- CSD2 ou MASE ?

Priorité aux CSD2. Le choix est entériné.

- Pour les disciplines du CCDIDA, quelle priorité donner en cas de places de stage insuffisantes ?

C'est le classement qui a été fait à l'entrée en formation qui fait foi.

A cette question, le préavis de la Commission Emploi Stage (CES) du 12 mai 2015 est que l'utilisation du classement effectué à l'entrée en formation (processus de sélection du printemps 2014) est préconisé.

- Question en lien avec l'article 20. Pour les stages annuels en accompagnement : quelles suites donner aux demandes des étudiants ayant effectué les démarches nécessaires afin de trouver un enseignant d'accueil ?

La CES sur ce point a également préavisé : la finalisation est impossible dans le cadre du stage en accompagnement.

- Question en lien avec l'article 20. Ecoles privées et places de stage : quelle position adopter si les écoles privées mettent à disposition des places de stages pour les étudiants ayant participé à la procédure d'admission ?

Préavis de la CES : Refus d'entrer en matière.

- Retour sur le protocole de collaboration avec les écoles privées

Il est essentiel de sortir de l'impasse. Actuellement, une trentaine d'étudiants achèvent leur MASE. En conséquence, en l'état présent de la situation, il est impératif de valider leur parcours car ils ont droit à une certification, voire un diplôme, du fait qu'ils ont suivi la formation de bonne foi et qu'ils ont réussi leurs examens.

- Retour sur la reconnaissance Forensec par la CDIP – Demande de prolongation

Mme Anne Emery-Torracinta a envoyé une demande de prolongation à la CDIP pour l'octroi d'un délai à fin octobre 2015.

- Retour sur le mandat de la Cour des comptes – Etat des différentes demandes formulées

C'est un audit de gestion et de légalité. Il portera sur :

- La procédure VAE
- La procédure des admissions
- L'élaboration et le suivi des budgets
- La manière dont les décisions furent prises pour :
 - ☞ L'attribution des stages
 - ☞ La procédure utilisée
 - ☞ Les documents employés

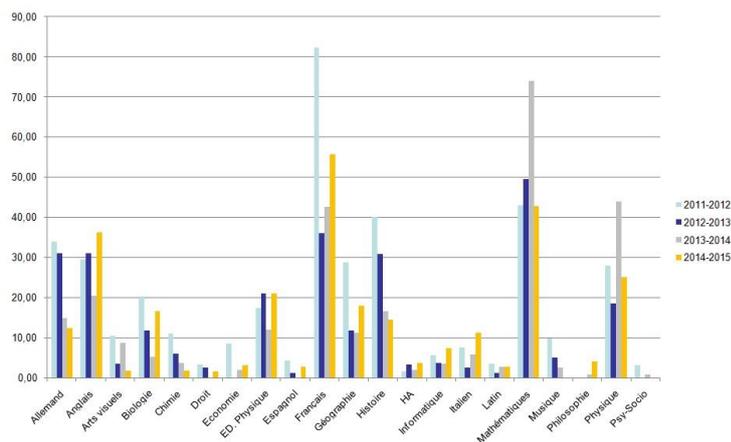
Ce qui a nécessité de documenter très abondamment la Cour des comptes, la rédaction précise de bon nombre de documents pour préciser des mesures et fonctionnements internes à des personnes externes et un travail de rassemblement d'informations. L'attention est attirée sur le fait que le système changeant d'année en année, les procédures évoluent également, ce qui complexifie le travail.

- Les heures de dégrèvements des FT

Heures de dégrèvements des FT	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Allemand	34.00	31.00	14.75	12.25
Anglais	29.50	31.00	20.50	36.25
Arts visuels	10.50	3.50	8.75	1.75
Biologie	20.25	11.75	5.25	16.50
Chimie	11.00	6.00	3.75	1.75
Droit	3.25	2.50	0.00	1.50
Economie	8.50	0.00	2.00	3.00
ED. Physique	17.25	21.00	12.00	21.00
Espagnol	4.25	1.25	0.00	2.75
Français	82.25	36.00	42.50	55.75
Géographie	28.75	11.75	11.25	18.00
Histoire	40.00	30.75	16.50	14.50
HA	1.50	3.25	2.00	3.75
Informatique	5.50	3.75	3.50	7.25
Italien	7.50	2.50	5.75	11.25
Latin	3.50	1.25	2.75	2.75
Mathématiques	43.00	49.50	74.00	42.75
Musique	9.75	5.00	2.50	
Philosophie	0.00	0.00	0.75	4.00
Physique	28.00	18.50	44.00	25.00
Psy-Socio	3.00	0.00	0.75	0.00
	391.25	270.25	273.25	281.75

Les fluctuations et le calendrier sont présentés et commentés.

Au vu du nombre de places de stages annoncées par le DIP pour la prochaine rentrée académique, l'impact va être considérable sur le nombre de FT qu'il va falloir diminuer → situation délicate.



▪ MESP

- Point de situation sur le dossier de demande de reconnaissance MESP

Greta Pelgrims étant absente, Serge Erard informe de la bonne avancée du dossier, tout en précisant que manquent encore certains documents.

4. Divers

Evaluation des enseignements : Qu'en est-il ?

Pour les sciences, Marie Besse dit que c'est en cours.

Pour la biologie, Jean-Paul Derouette informe que la possibilité d'évaluation n'était ouverte que du vendredi 15 au dimanche 17 mai 2015.

Isabelle Mili précise que le système d'évaluation des enseignements ADEVEN de l'Université prévoit une rotation entre les filières évaluées.

La prochaine séance du GDC est fixée au mercredi 17 juin 2015.

La séance est levée à 19h15.